

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL POUDRE PRO

Version:1

Date de la première édition: 05/05/2008

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation EPARCYL POUDRE PRO

Utilisation de la substance / préparation Activateur pour fosses septiques sous forme de poudre vrac

Identification de la société / entreprise SOCIETE EAU ECARLATE
28, rue de la Résistance
F-91707 Ste Geneviève des Bois
France
Tél: +33 (0)1 69 46 52 70
Télécopie: +33 (0)1 69 46 25 22
Courriel: contact@eauocarlate.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Une exposition prolongée peut provoquer: troubles respiratoires dus aux poussières

Risque(s) spécifique(s): Les poussières peuvent contenir de la silice microcristalline responsable de fibrose du poumon en cas d'exposition prolongée
Les personnes sujettes à asthme, allergies ou troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne doivent pas être mis au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée. Réagit au contact de: acides et bases

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule: EE90

Description de la préparation: mélange argile et sels inorganiques, poussières zinc et cuivre

Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

- oxyde de zinc - N° CAS: .1314-13-2
Conc. (% pds):(%): 0 < C <= 1 - Symbole(s): N - Phrase(s) R: 50/53
- zinc en poudre - poussières de zinc stabilisées - N° CAS: .7440-66-6
Conc. (% pds):(%): 0 < C <= 1 - Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 22-50/53-10-15
- poudre de cuivre - N° CAS: 7440-50-8
Conc. (% pds):(%): 0 < C <= 1 - Symbole(s): N - Phrase(s) R: 50
- Silice cristalline - N° CE: 238-878-4 - N° CAS: 14808-60-7
Conc. (% pds):(%): 20 < C <= 25 - Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 48/20

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau: Rincer et laver la peau abondamment à l'eau et au savon. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL POWDRE PRO

Version:1

Date de la première édition: 05/05/2008

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.
Méthode(s) spéciale(s):	Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s):	Porter un vêtement complet de protection et un appareil respiratoire dans tous les cas de produit répandu (voir rubrique 8). Eviter toute formation de poussière. En cas de formation de poussières, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre: FFP1(S) Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement:	Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.
Méthode(s) de nettoyage:	Eviter toute formation de poussière. Diluer avec une grande quantité d'eau. Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s):	Ne pas respirer les poussières. Éviter de laisser la poussière se répandre. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Les personnes ayant des problèmes respiratoires et une trop grande sensibilité ne doivent pas manipuler ou être exposées au produit.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Eviter la formation de poussière. TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange. Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.
- Conseil(s) d'utilisation(s):	Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine.

Stockage

- Précaution(s):	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
- Condition(s) de stockage:	Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Conserver à l'écart des: acides, bases, agents oxydants
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
- Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:	Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Paramètre(s) de contrôle:	
- Limite(s) d'exposition:	• poudre de cuivre:VME mg/m ³ = 0,2 • Silice cristalline:VME mg/m ³ = 0,1
- Procédure(s) de surveillance recommandée(s):	procéder périodiquement à des contrôles d'atmosphère
Protection individuelle:	
- Protection des voies respiratoires:	Dans le but d'éviter l'inhalation de poussière, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux. Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL POUDRE PRO

Version:1

Date de la première édition: 05/05/2008

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

	poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.
- Protection des mains:	gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
- Protection de la peau et du corps:	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
- Protection des yeux:	Porter des lunettes de sécurité bien fermées. il est préférable de ne pas porter de lentilles de contact.
Mesure(s) d'hygiène:	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. EVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE! Ne pas respirer les poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect:	poudre
- Couleur:	brun clair
- Odeur:	insignifiante

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH:	8,75
- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair:	Non applicable.
- Limites d'explosivité:	Non applicable.
- Densité relative (eau = 1):	non mesurée
- Masse volumique apparente:	non mesurée
- Viscosité:	non concerné
- Hydrosolubilité:	peut se disperser
- Liposolubilité:	insoluble
- Solubilité aux solvants:	insoluble
Information(s) supplémentaire(s):	Taille de particule (diffraction laser) : 70%<100µm, 50%<10µm

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Matières à éviter

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Éviter le contact avec d'autres produits chimiques, la plupart des métaux,
Ne pas mélanger avec: acides car fait réagir le produit avec dégagement de gaz carbonique (effervescence)

Produits de décomposition dangereux: La solution aqueuse se décompose à la chaleur avec formation de vapeur d'eau en laissant un résidu sec de sels minéraux.
En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, chlorure d'hydrogène, chlore, hydrogène, oxyde de zinc

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s): L'expérience ne montre aucun risque spécial dans les manipulations de routine.
Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL POWDRE PRO

Version:1

Date de la première édition: 05/05/2008

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Toxicité aiguë	
- Inhalation:	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer: fibroses des poumons à cause des poussières alvéolaires Cependant dans les conditions d'utilisation du produit - 1 sachet de 36g/semaine- la quantité de poussières inhalables est de 21µg/m ³ d'air inspiré, 5 fois inférieure à la VLE Si on ne dépasse pas la dose de 36g par semaine, il n'y a normalement pas de risque.
- Contact avec la peau:	Peut causer des irritations de la peau / dermatites.(du fait de l'action mécanique des abrasifs contenus) Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec un vêtement serré.
- Contact avec les yeux:	Les poussières peuvent causer une irritation mécanique des yeux
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de sels métalliques peut causer des troubles de santé surtout chez le jeune enfant
Sensibilisation:	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.
Toxicité chronique:	La silice cristalline est classée cancérogène par IARC
Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer une dermatite.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	
Mobilité	l'argile et le carbonate de calcium ne sont pas solubles ni mobiles, les autres sels minéraux sont très solubles et mobiles dans l'eau et le sol.
Persistance et dégradabilité	Ne contient que des sels minéraux
Potentiel de bioaccumulation	potentiellement bio-accumulable La bio-accumulation se produit dans la chaîne alimentaire de l'homme. par le biais des sels minéraux qui peuvent rejoindre la nappe phréatique avec les eaux de sorties des fosses septiques
Effets sur l'environnement:	métaux pouvant perturber l'éco-système lors de déversement en grande quantité
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés:	Grandes quantités: Evacuer comme déchet dangereux. Petites quantités: jeter dans la poubelle ménagère
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses
Information(s) supplémentaire(s):	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	non soumis
- Nom d'envoi exact:	Non soumis à la réglementation ICAO/IATA.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE:	Non applicable.
Symbole(s):	Xn - Nocif



Phrase(s) R:	48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
--------------	---

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL POWDRE PRO

Version:1

Date de la première édition: 05/05/2008

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Phrase(s) S:	2 Conserver hors de la portée des enfants. 22 Ne pas respirer les poussières. 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Information(s) complémentaire(s):	Fiche de donnée disponible sur demande pour les professionnels. Indication tactile pour les non voyants

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE. - 31ème adaptation directive substances dangereuses - directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations
Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R22 Nocif en cas d'ingestion. R10 Inflammable. R15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Avis ou remarques importantes:	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Utilisation de la substance / préparation	Activateur pour fosses septiques sous forme de poudre vrac
Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Conseils relatifs à la formation	Instruire le personnel des risques présentés par le produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident.
- Date de la première édition:	05/05/2008
- Version:	1
Réalisé par:	Danièle Saville (daniele.saville@wanadoo.fr)